

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00192

Numéro SIREN : 853 987 030

Nom ou dénomination : 2E 2I

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 1447

2E 2I

S.A.S. au capital de 515 000 €
Siège social : 1 rue du Moulin
52000 CRENAY

853 987 030 R.C.S. Chaumont

Arrivé le
27 JUIL. 2023
Tribunal de Commerce
Chaumont

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
ET ADOPTEE PAR LADITE ASSEMBLEE
LORS DE SA REUNION DU 24 JUIIN 2023

L'Assemblée Générale des actionnaires constate que le résultat de l'exercice social clos le 31 DECEMBRE 2022 s'est soldé par un bénéfice net de 7 152,52 €, et décide d'affecter en conséquence ledit bénéfice de la manière suivante :

. 5% à la « Réserve légale »	357,63 €
. le solde au compte « Report à nouveau », soit	6 794,89 €
	<u>7 152,52 €</u>

Pour Extrait Certifié Conforme
à CRENAY, le 24 JUIIN 2023
Monsieur Eric PATTY - Président



Arrivé le

27 JUL. 2023

Néant *Tribunal de Commerce
Chaumont

Désignation de l'entreprise 2E2I SAS

Adresse de l'entreprise 1 RUE DU MOULIN CRENAY 52800 FOULAIN

SIRET 8 5 3 9 8 7 0 3 0 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1, 2

Durée de l'exercice précédent * 1, 2

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 3, 1, 1, 2, 1, 0, 2, 2	
		Net 3					
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	{ Fonds commercial *						
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	277 000	030	46 501		230 500
	Immobilisations financières * (1)	040	527 579	042			527 579
	Total I (5)	044	804 579	048	46 501		758 078
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	566	066			566
	Créances (2)						
	{ Clients et comptes rattachés *	068		070			
	{ Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	2 605	086			2 605	
Charges constatées d'avance *	092	237	094			237	
	Total II	096	3 407	098			3 407
	Total général (I + II)	110	807 986	112	46 501		761 486
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	515 000
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	2 954
	Réserves réglementées *					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132	
	Report à nouveau					134	56 126
	Résultat de l'exercice					136	7 153
	Subventions d'investissement					137	
	Provisions réglementées					140	
		Total I					142
	Provisions pour risques et charges					Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	177 547
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	2 707
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		172	
	Produits constatés d'avance					174	
	Total III					176	180 253
	Total général (I + II + III)					180	761 486
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		141 407
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		20 579
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Pour Copie certifiée Conforme

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2E2I SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
						13 1 11 2 0 2 2 1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	15 999
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	15 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	5 921
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	258	244	1 897
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	16 620
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	24 438
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(8 439)
Produits financiers (III)	280	18 079		Charges financières (V)	294	2 488	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	7 153
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 153	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993			
	Cécance due au report en arrière du déficit			346		350	17 100
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés A)	635	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 dotés E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 dotés G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
						352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables *						57 295	360
dont imputés sur le résultat :							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
						370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	27 700	422		424		426		27 700			
	Constructions	430	249 300	432		434		436		249 300			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	507 000	482	20 579	484		486	527 579				
TOTAL		490	784 000	492	20 579	494		496	804 579				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	29 881	522	16 620	524		526	46 501				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	29 881	572	16 620	574		576	46 501				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2E2I SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL		770	775
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	
		780	
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	57 295	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	57 295	
Déficits de l'exercice	960	9 947	
Total des déficits restant à reporter	970	67 242	
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSC-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

